N° du film: 161281 Version: 2 2001-01-22 Entente/contrat:

THE GODDESS OF 1967

GENRE: Drame psychologique

RÉSUMÉ:

À Tokyo, le jeune Yoshiyashi, collectionneur de serpents, désire acquérir une Citroën DS. Un Australien lui en propose une par Internet. Lorsque le jeune homme arrive sur place il apprend que le propriétaire de la DS vient de s'enlever la vie après avoir éliminé sa femme. Sur place, BG, une jeune aveugle, lui apprend que le véhicule est toujours disponible, mais que cet achat nécessite un déplacement de 5 jours. Yoshiyashi et BG entreprennent ce périple dans la fameuse DS. Petit à petit, BG révèle à ce compagnon qu'elle a été victime d'abus sexuels de la part de son grand-père, et que sa mère, qui vivait le même drame durant son enfance, s'est suicidée sous ses yeux en mettant le feu à la maison, lorsqu'elle était enfant. BG révèle également avoir été plus récemment victime d'une tentative de viol de la part d'un boxeur. Au cours de ce périple, la jeune aveugle s'offre à Yoshiyashi, qui tout d'abord refuse, avant de réaliser qu'il est réellement épris de la jeune fille. Cependant Yoshiyashi constate bientôt que l'objet de ce voyage est d'assouvir la vengeance de BG qui souhaite abattre ce grand-père doublement incestueux.

MOTIFS:

Cette coproduction se distingue par un traitement formel très recherché. Sa thématique est toutefois passablement chargée. À travers de nombreux flashbacks, le passé troublé d'une jeune aveugle nous est révélé de même que celui de sa mère. Elles sont toutes deux victimes d'inceste de la part du même homme qui non seulement n'éprouve aucun remords, mais affirme crûment son bon droit. Si, à ce chapitre, la caméra se fait discrète, les dialogues sont très explicites. Par contre, une tentative de viol à laquelle la jeune aveugle échappe uniquement parce qu'elle porte une ceinture de chasteté... est fort bien illustrée. Par ailleurs, la mère, de façon fort troublante, semble incapable d'éviter à sa fille l'inceste dont elle fut elle-même victime. Au lieu de défendre la fillette qui lui demande de l'aide, elle adopte une attitude de victime, inculquant plus ou moins chez sa fille un sentiment de culpabilité. Incapable de réagir, elle se suicide devant son enfant. En considérant ce film dans son ensemble, le jury estime qu'il

exige, de la part

du spectateur, une dose de maturité que n'ont pas nécessairement développée les adolescents. Par conséquent, le classement 16 ans et plus est retenu.

CLASSEMENT: 16 ans et plus

INDICATION(S): --

01 mars 2001

Suzanne Leclerc Présidente du jury d'examen